



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

CREUSE

SE FORMER A DISTANCE

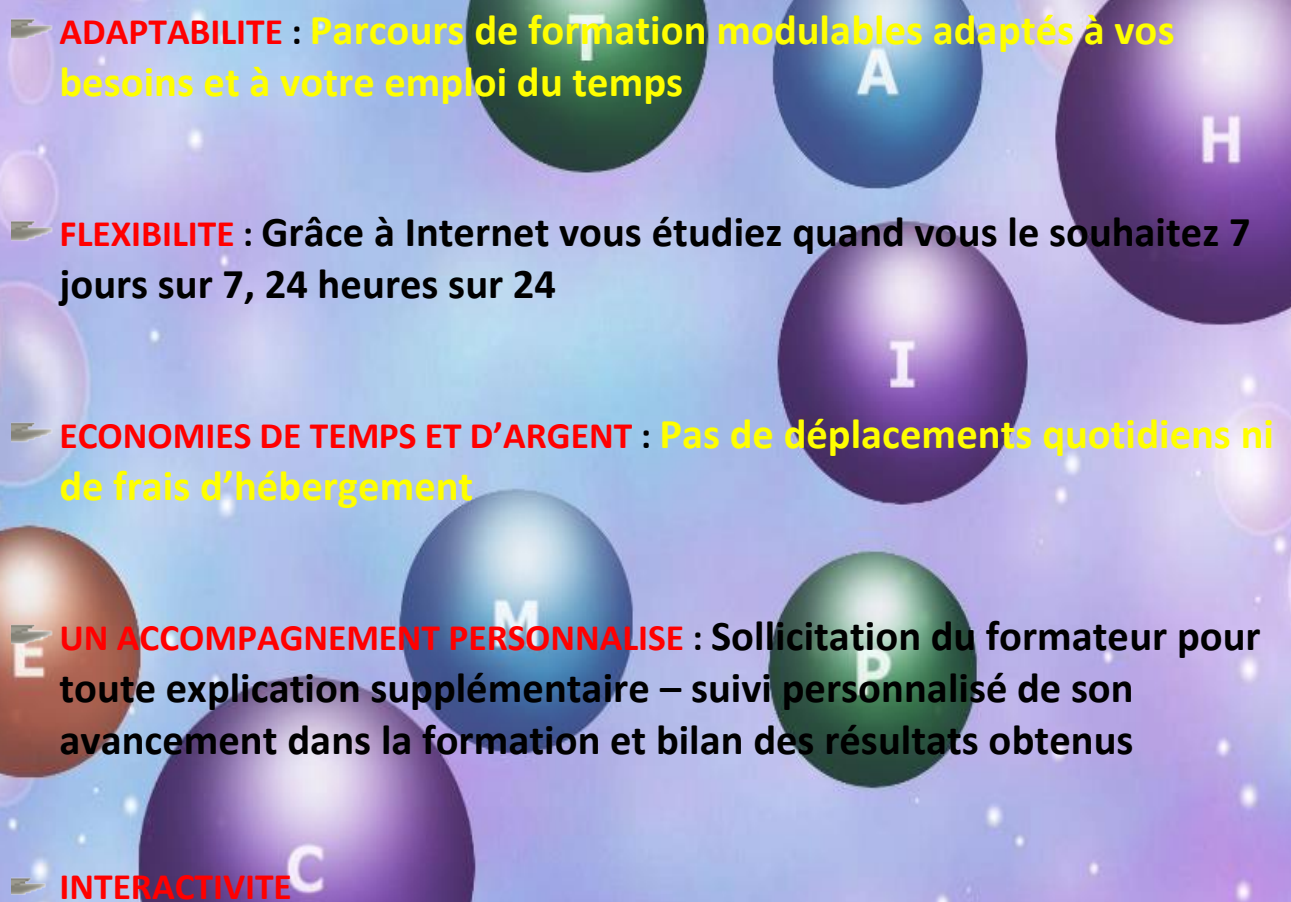


**NOUVEAU
PARCOURS**

**APPRENDRE A PASSER LES
ECRITURES COMPTABLES**

SE FORMER A DISTANCE

LE MULTIMEDIA AU SERVICE DE LA PEDAGOGIE

- 
- **ADAPTABILITE** : Parcours de formation modulables adaptés à vos besoins et à votre emploi du temps
 - **FLEXIBILITE** : Grâce à Internet vous étudiez quand vous le souhaitez 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
 - **ECONOMIES DE TEMPS ET D'ARGENT** : Pas de déplacements quotidiens ni de frais d'hébergement
 - **UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE** : Sollicitation du formateur pour toute explication supplémentaire – suivi personnalisé de son avancement dans la formation et bilan des résultats obtenus
 - **INTERACTIVITE**

PARCOURS DE LA FORMATION

Mise en place d'un NOUVEAU PARCOURS

Parcours 12 : Apprendre à passer les écritures comptables

1. Introduction

2. Compte et grand livre des comptes

- ✚ Notion de compte
- ✚ Grand livre des comptes
- ✚ Cas pratique – Ecriture dans le grand livre des comptes

3. Journal des écritures

- ✚ Journal
- ✚ Cas pratique – Ecriture dans le journal

4. Comptes intermédiaires, Compte de Bilan et Balance

- ✚ De l'inventaire permanent à l'inventaire intermittent
- ✚ Balance des comptes
- ✚ Cas pratique – Balance, Compte de résultat et Bilan

Durée totale du parcours = 3 h selon votre rythme

A l'issue de ce parcours, vous serez en mesure de :

- ✓ Savoir ce qu'est un compte, un journal, la balance des comptes
- ✓ Connaître et savoir appliquer le principe de la partie double
- ✓ Etre capable de passer des écritures dans le journal
- ✓ Déterminer le bilan et le compte de résultat à partir de la balance

PUBLIC CONCERNE :

Dispositif de formation e-learning destiné :

- ↳ aux artisans, aux conjoints collaborateurs
- ↳ aux stagiaires de la formation qualifiante (A.D.E.A., BREVET DE MAITRISE...)

ORGANISATION :

- ↳ Délivrance d'un mot de passe de connexion sur la plateforme
- ↳ Accès illimité aux parcours sélectionnés pendant une durée de 12 mois
- ↳ Accompagnement – Tutorat pendant la formation

COÛT :

Prise en charge par le Conseil de la Formation

INSCRIPTION :

Auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse

Service Economique

Maison de l'Economie

8, Avenue d'Auvergne – B.P. n° 49

23011 GUERET CEDEX

Contactez : Sylvie DUBOC

Tél : 05.55.51.95.38

NB :

Le parcours est accompagné d'un petit quiz

Chaque licence est individuelle, nominative avec droits d'accès exclusif et non cessible

Les licences d'accès sont ouvertes pour une durée de 12 mois

Prise en charge par les Fonds d'Assurance Formation